



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 juillet à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Chemilly, légalement convoqués par courriel du 6 juillet 2026, se sont réunis en mairie, sous la présidence de M. Xavier VILLEDEY, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Mme CHOMEL Sylvie, M. SEMET Nicolas, M. TOUREAU Jean-Pierre, Mme ROMERO Catherine, M. FONTVERNE Baptiste, M. PINUS Yann, Mme MALEK Laure, M. VILLEDEY Erwann, M. VILLEDEY Xavier, Mme FORT Séverine, Mme FAYOLLE Ghislaine

Etaient absents ou excusés : M. LUTZ Frédéric, Mme CHEMINEL Nathalie, Mme CABANEL Claire, Mme APRILE Béatrice

Pouvoirs : 1

Mme CHEMINEL Nathalie donne pouvoir à M. Nicolas SEMET

Secrétaires de séance : Mme FAYOLLE Ghislaine

1) Lecture et approbation

- PV Conseil 5 juin 2026 approuvé à l'unanimité

2) Délibérations

a) Convention Assistance Informatique : support technique avec Allier Bourbonnais Territoire (ABT)

Xavier Villedey rappelle à l'assemblée à l'adhésion de la commune à Allier Bourbonnais Territoire.

La commune :

- Bénéficie du support technique de premier niveau et des formations de l'ABT pour les logiciels de la société Cosoluce, société avec laquelle la commune a signé un contrat.
- Bénéficie de la délivrance de certificats électroniques conforme au référentiel général de sécurité et au règlement eIDAS.

Xavier Villedey présente la convention à l'assemblée qui a pour objet de préciser les missions de chacune des parties et de définir les modalités des interventions effectuées par l'ABT pour le compte de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve à l'unanimité la convention assistance informatique : support technique à intervenir avec l'Agence Technique Départementale, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.
- Autorise Mme la Maire à signer ladite convention.

b) Déplacement du candélabre A01-15 (création d'une boulangerie)

Xavier Villedey expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation dans la commune des travaux suivants :

Déplacement du candélabre A01-15

Un avant-projet a été réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier auquel la commune est adhérente pour la compétence dont relèvent ces travaux.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à : **2060 euros H.T. soit 2472 euros T.T.C**

Conformément aux décisions prises par son Comité et aux dispositions régissant les modalités de contribution des membres d'un syndicat, le Syndicat Départemental d'Énergie peut prendre en charge la réalisation de ces travaux. Il informe la commune qu'il en résultera une incidence sur la prochaine cotisation demandée à la Commune de **1236 euros**, selon le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) D'approuver l'avant-projet des travaux désignés ci-dessus, présenté par Xavier Villedey .
- 2) De demander la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier.
- 3) Prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de **1236 euros** lors de la prochaine cotisation annuelle au syndicat, imputée sur le compte 65548 « *contributions aux organismes de regroupement* ».

c) Validation du CRACL (reportée)

3) Informations/discussions :

Ghislaine Fayolle évoque la fourniture de deux tonnes à eau (celle du chemin des sources réparée par Jacky Vignolles, que le Conseil remercie, et celle fournie par Bruno Vif). Les deux tonnes ont été installées par Kévin Hudry-Critoux au verger près du Citystade afin de faciliter l'arrosage de celui-ci.

Point RCVCB :

- Boulangerie :

L'inauguration officielle invitant les financeurs de la boulangerie se fera le mardi 21 juillet à 17 h. Une réunion de préparation avec le boulanger, Nathalie Cheminel, Xavier Villedey et Claire Cabanel est planifiée. La boulangerie restera ouverte. Une visite des locaux sera organisée. Deux barnums prêtés et installés par l'ACPC seront placés à l'extérieur pour le cocktail et pour les discours des officiels. Les Terres d'Ocre serviront les boissons. Les barrières seront installées en début d'après-midi pour sécuriser l'espace de l'inauguration.

- Aménagement Place Saint Denis :

Présentation du nouvel APS (Avant-Projet Sommaire) de l'Atelier du Gingko, suivant les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, relayées par l'Atelier Conseil SCOP Détours. Le chiffrage est à suivre. Des modifications sur les murs et l'herbe autour de l'Eglise restent possibles). Les devis de travaux devront être reçus avant la fin de l'année pour garantir l'accord préalable de subvention du Département.

- Habitat : Confirmation des entreprises

Les devis Barnichon (toiture), Varetz (huisseries), Desmercières (électricité), Fontaine (plomberie) ont été validés et les travaux devraient débuter en septembre.

Subventions demandées : Département - Moulins Co - Fonds vert (Etat)

TRAVAUX / PROJETS à décider et prioriser :

- Marquage signalisation routière (devis Signalet et GTR) : réactualisation demandée
Deux nouvelles demandes :
 - Recul du passage piéton à l'entrée de la route de Besson (estimé dangereux par une habitante de la commune car trop proche du virage et manque de visibilité). Autre possibilité : avancer le passage piéton vers le croisement, ce qui implique de décaler les barrières.
 - Un passage piéton en face de l'ouverture de la boulangerie, à discuter avec UTT ;
- Séverine Fort évoque un problème avec le stationnement de la boulangerie.

- Ghislaine Fayolle explique qu'un ralentissement est nécessaire dans le bourg sur la route du Saint Pierre Doré, des feux pourraient calmer la vitesse ou la présence d'un radar (Baptiste Fontverne). A voir également avec UTT et subvention possible amendes de police.
- Réfection du sol dans la 3ème salle de classe (devis Kevin) : suspicion présence d'amiante dans le plancher donc proposition de remplacement aux vacances de la Toussaint.
- École : repeindre les jeux de l'école (Jean-Pierre Toureau), 2ème bac à sable demandé, Kévin Hudry-critoux s'occupera de la rénovation de certains volets cet été.
- Garderie : à la suite d'infiltration d'eau dans la réserve de la garderie et un gros problème de moisissure en résultant, l'entreprise Barnichon est intervenue recommandant le nettoyage des gouttières, le placo endommagé a été enlevé et rien n'a été fermé pour le moment, on attend de grosses précipitations pour tester l'étanchéité des gouttières. Le placo sera remis une fois l'origine du problème trouvée.
- Fossés à curer (Devis Bondoux : 9656.00 Euros). L'objet est de ne pas tout faire dans le devis, il faut prioriser. Le choix s'est porté sur l'Ermitage, Les Meillats, Rue de la Moissonnière, Rue de la Croix d'or et chemin du Cul de sac pour un total de 5116.56€.
- Tombes à reprendre au cimetière – concessions arrivées à date limite (devis Manzini), 50 tombes prévues d'être relevées, 25 ont été faites, il en reste donc 25. Laure Malek suggère la fermeture du cimetière en raison des jeux d'enfants, des vols récents. Sylvie Chomel propose des horaires d'ouverture pour éviter les embêtements. Le problème perdure avec le lierre au cimetière et la voisine.
- Salle polyvalente : A la suite des canicules de l'été, il est proposé de climatiser la salle polyvalente (en attente devis Sani-thermique),
- La réunion organisée avec les jeunes de Chemilly et leurs parents a eu peu de succès : 2 familles présentes et 1 lettre reçue (Maxence Grau). Coté conseil étaient présentes : Cathy Romero, Béatrice Aprile, Laure Malek et Claire Cabanel.
Quelques demandes sont ressorties de la part des jeunes :
 - Eclairage au City stade pour l'utiliser en début de soirée l'hiver
 - Point d'eau au city stade
 - Local/abri de rencontre pour les jeunes (Sylvie Chomel propose la salle de réunion du stade qui pourrait être décorée à leur gré, il faudrait cependant voir avec l'ASNV et la programmation des entraînements/matches). Xavier Villedey pense qu'il serait bien de créer un espace convivial de rencontre pour les jeunes qui permettrait de canaliser leur comportement. Des formations pourraient aussi être proposées (cours de langues, premiers secours...).
- Judo : conflit entre l'ASPTT, organisateur actuel des cours de judo à Chemilly le lundi soir et TEAM JUDO 03, nouvelle organisation avec laquelle M. AZEMA, professeur de judo historique de l'ASPTT à Chemilly. La situation devra se régler avant la rentrée.
- Réunion patrimoine organisée par Pays d'Art et d'Histoire de Moulins Co : Xavier Villedey et Baptiste Fontverne se rendront à la Maison de la Rivière.

- Pour information, les archives communales des constructions sont stockées à la Maison de la Rivière.
- Baptiste Fontverne évoque la rénovation des peintures murales de l'église, à voir avec l'ACPC. Subvention possible par Moulins Co et la Fondation du Patrimoine.
- Echec pour l'installation gratuite de panneaux d'information lumineux par le Département en raison d'un arrêt des subventions.
- Vidéo protection (Yann Pinus), des devis ont été demandés (VVS 23855€, EFTE 31261€) afin d'implanter des caméras aux endroits suivants :
 - ~ Pignon mairie dirigé vers la Salle polyvalente
 - ~ Lampadaire espace pelouse carrefour dirigé vers Moulins
 - ~ Dernier lampadaire sud vers St Pourçain
 - ~ Route des vignes (pignon ouest de l'école)Xavier Villedey n'est pas pour la répression, donc il n'est pas forcément d'accord sur le principe.
Yann Pinus explique que ce serait un outil pour la gendarmerie afin de suivre les voitures dans la commune.
Ghislaine Fayolle pense que cela contribuerait à la sécurité du village.
Yann Pinus explique que les données seraient exploitées par la gendarmerie par le biais d'un référent dans la commune.
Sylvie Chomel ajoute que Chemilly est un point stratégique.
Jean Pierre Toureau trouve le dispositif rassurant, il permettrait la surveillance des entrées et sorties d'autoroutes.
Le conseil municipal s'interroge sur le financement de cette vidéo surveillance. Il semblerait qu'on puisse avoir des aides de la préfecture, l'inconvénient est qu'il faille lancer le dossier avant de faire les demandes de subventions donc ce n'est pas pratique. Jean-Pierre Toureau pense que la gendarmerie devrait financer ce projet.
Bagneux et Toulon sont déjà équipés, il serait intéressant de les contacter afin d'avoir leur ressenti.
- Hangar photovoltaïque (Yann Pinus) reporté à plus tard en attente d'autres devis. Cahier des charges mis en place, 600 m², un pan, 1 partie ouverte et 1 partie fermée. Toiture 160m² avec panneaux solaires.
- Etude structure de la cure aura lieu d'ici la fin de l'année, les associations devront tout débarrasser avant fin août, une benne sera là dès le 20 juillet pendant une semaine près des serres de Lurat pour nettoyer, ce sera ouvert aux administrés pour tout à l'exception du métal.
- Changement chauffage au fioul à l'école et bureaux LPO, éventuelle clim réversible dans le futur.

ECOLE & PERISCOLAIRE – PERSONNEL :

- Demande de bac à sable dans la cour des grands (réalisé en régie, estimé entre 300 € et 500 €, bois, sable).
Cathy Romero ajoute qu'il faut suffisamment d'effectifs pour justifier les travaux envisagés.
- Amicale Laïque : proposition de faire 2 animations par an pour les enfants.

- L'équipe enseignante met en place une Charte sur modèle établi par l'Education Nationale, à signer par les parents suite aux problèmes récurrents de comportements (6 faits graves remontés à l'académie).

VOIRIE ET BÂTIMENTS :

Fait

- Route des Virots (l'eau dans le fossé vient de l'arrosage du maïs)
- Chemin des Rognons
- Résolution de l'ampérage à la salle polyvalente

Reste à faire

- Signaler propriétés à entretenir :
 - Maison à côté du cimetière
 - Lotissement Bel Air (2 maisons avec jardins) + absence constatée de certains numéros
- Salle Polyvalente : raccordement à la fibre – acquisition de box internet
- Tri et rangement des différents bâtiments communaux : le 20 juillet, pose de benne Paprec sur le parking « Lurat » pour quelques jours pour débarrassage encombrants
- Fleurissement commune : pose de 2 citernes à eau près du verger et de la spirale aromatique pour que les volontaires bénévoles puissent aller arroser (coordonner avec LPO et Raphaël – arrosoirs à apporter)

DIVERS

- Retour sur apéro marché du 7 juillet : musique devrait commencer plus tard 18h30-19h, le pizzaiolo et l'ASNV ont très bien travaillé, Séverine Fort souhaiterait de nouvelles chaises et tables. 400€ pour le groupe de musique d'août ? Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- Planifier réunion CCAS : affectation des personnes isolées à revoir
- Proposition de bibliothèque sous abri ancienne école sous forme d'étagères (Sylvie Chomel) ou boîtes à livres (trouver des alternatives pas très chères)
- Festigo SOUPAIZE – apéritif offert par la commune à prévoir (17/08). On demande à chaque conseiller de contribuer à l'apéro et au service.

TOUR DE France (cf doc joint)

Fin de la séance à 22h00